

Note de service | Memo

Date	Le 1 ^{er} février 2022 / February 1, 2022
Dest. / To	Tous les employés et les médecins du Réseau / All Network employees and physicians
Copies à / To	Équipe de leadership / Leadership Team

Mise en œuvre dès aujourd'hui : Réorientation vers des services en communauté, à partir de nos neuf services d'urgence, des personnes dont l'affection est non urgente

Le Réseau de santé Vitalité vous informe qu'à compter d'aujourd'hui, toutes les personnes qui se présenteront à un Service d'urgence du Réseau en raison d'un problème non urgent pourront être réorientées vers une clinique médicale, un médecin de famille ou une infirmière praticienne pour recevoir des soins dans un délai de 48 heures.

Cette initiative vise à éviter que ces types de patients se rendent à un Service d'urgence et qu'ils aient à attendre pendant des heures pour obtenir un service qu'ils devraient recevoir ailleurs. Pour atteindre l'objectif de l'initiative, il faut que ces personnes aient accès à un service de remplacement. Cette initiative est déjà en cours dans deux zones du Réseau (zone Beauséjour et zone Acadie-Bathurst); elle est en conformité avec la politique [URG 3.10.05](#), qui a été élaborée à cette fin. Dès aujourd'hui, les employés dans les neuf (9) services d'urgence du Réseau appliqueront cette politique. (Veuillez vous référer à l'annexe qui explique le processus qui sera suivi aux services d'urgence conformément à cette initiative.)

Il est important de préciser que tout patient a le droit de refuser cette offre de réorientation et qu'il

Implementation starting today: Redirection to community practices, from our nine emergency departments, of individuals whose condition is not urgent

Vitalité Health Network would like to inform you that, starting today, anyone who goes to one of the Network's emergency departments for a non-urgent problem will have the option of being redirected to a medical clinical, family physician or nurse practitioner to receive care within 48 hours.

This initiative aims to prevent these types of patients from going to an emergency department and having to wait for hours to obtain a service that they should receive elsewhere. To achieve the objective of the initiative, these individuals need access to an alternative service. This initiative is already being used in two of the Network's zones (Beauséjour and Acadie-Bathurst); it complies with policy [URG 3.10.05](#), which was developed for this purpose. Starting today, employees in the Network's nine emergency departments will apply this policy. (Please refer to the appendix, which explains the process that will be followed in the emergency departments under this initiative.)

It is important to clarify that every patient has the right to refuse this offer to be redirected and may stay at the emergency department if they so

peut demeurer à l'Urgence s'il le désire; il devra toutefois s'armer de patience.

Plusieurs médecins et infirmières praticiennes participent déjà à l'initiative, soit en réservant des plages horaires pour pouvoir offrir des soins à leurs propres patients qui sont détournés de l'Urgence (dans un délai de 48 heures), ou en acceptant de voir des patients orphelins ou d'autres patients qui ne peuvent obtenir un rendez-vous en temps opportun avec leur fournisseur de soins habituel.

L'initiative représente un changement important dans la façon d'offrir des soins de santé primaires dans la province et au Réseau, et elle nécessite un effort collectif important. Nous apprécions grandement la collaboration démontrée jusqu'à présent.

Le Réseau vous assure qu'il évalue de très près cette initiative et des ajustements seront faits rapidement, au besoin, pour assurer le meilleur fonctionnement possible.

chose; however, they will need to be armed with patience.

Many physicians and nurse practitioners are already participating in this initiative by reserving blocks in their schedule during which they can provide care to their own patients who are diverted from the emergency department (within 48 hours) or agreeing to see orphan patients or other patients who cannot obtain an appointment in a timely manner with their usual care provider.

The initiative represents major change in the way primary health care is provided in the province and within the Network, and it requires significant collective effort. We greatly appreciate the cooperation shown thus far.

The Network assures you that it is keeping a very close eye on this initiative and will make adjustments quickly, as needed, to ensure it operates as smoothly as possible.

Dre Natalie Banville

Vice-présidente aux Affaires médicales
Vice-President of Medical Affairs

Jacques Duclos

Vice-président aux Services communautaires et à la Santé mentale
Vice-President of Community Services and Mental Health